

CPES 2026 2027

Domaine classique à contemporain

Instruments d'orchestre et polyphoniques

DÉROULEMENT DES ETUDES

- > 2 à 3 ans
- > 750 heures au moins à valider (125h par semestre sur 3 ans)
- > Possibilité de valider le DNEM en parallèle

DISCIPLINES OBLIGATOIRES

Dominante

- > Instrument
- > Travail avec accompagnateur (pour les disciplines concernées)
- > Masterclass de la dominante

Complémentaire Culture

- > Formation Musicale, jusqu'à validation du 3C2
- > 1 module de culture à choisir parmi l'offre de modules culture validant le DN ([Voir liste des modules](#))
- > Si module de culture déjà validé : suivi d'un module au choix parmi l'offre du conservatoire

Complémentaire Mise en situation artistique

- > Pratique collective
- > Projet de classe et/ou de département

Complémentaire Environnement professionnel et culturel

(voir document spécifique)

- > Chaque année du cycle
 - 1 Conférence Environnement professionnel au choix
 - 1 Conférence culture au choix
 - 1 Rencontre professionnelle au choix
- > 1 fois dans le cycle
 - Forum des métiers

DISCIPLINES AU CHOIX TOUT AU LONG DU CYCLE

Enrichir son cursus selon son projet

- > Modules spécifiques et pratiques d'ensemble, au choix parmi toute l'offre du conservatoire
- > Masterclass hors dominante
- > Conférences
- > Ateliers SESAME

Aller à la rencontre des publics, créer, découvrir

- > Projets (création, médiation, projets transversaux), concerts, spectacles ...

CREDIT D'HEURES

Les différentes disciplines sont évaluées en contrôle continu. Chaque discipline crédite des heures. Le suivi assidu de toutes les disciplines du cycle valide par conséquent le nombre d'heures nécessaires.

REPRISE DES ACQUIS ANTERIEURS

Une validation des acquis antérieurs est possible pour la Formation Musicale (FM) et les disciplines de culture. Elle se fait au cas par cas, sur demande et sur présentation de justificatifs (provenant d'un CRR, CRD, Licence musicologie ou établissement équivalent à l'étranger)

VALIDATION DU DNEM

Evaluation continue

- > UV Formation Musicale 3C2
- > UV Culture

1 module culture sur 2 semestres (figurant dans l'offre de modules culture validant le DN)

- > UV Pratique collective : 3 sessions à minima

- Une session musique de chambre
- Une session Pratique d'ensemble
- Une session au choix parmi : projets, pratiques d'ensemble, musique de chambre

Dossier de l'élève : Rédaction au cours du cycle d'un document de quelques pages sur un sujet au choix, lié au cursus suivi. Le dossier est transmis au jury du récital.

Evaluation terminale devant jury extérieur

- > UV instrumentale

Récital d'une durée de 20 à 25 mn comportant des œuvres de styles différents, incluant une œuvre faisant appel à des techniques de composition et d'écriture contemporaine et un projet personnel de créativité.

L'UV instrumentale peut être présentée deux fois dans le cycle.

Le DNEM est obtenu quand toutes les UV sont validées.